



Fiche Information Vaccination

Votre pharmacien vient de vous administrer votre vaccin contre la grippe. Voici quelques conseils & précautions à suivre...

Se Protéger & Protéger les Autres

La vaccination sauve des vies : selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 2 à 3 millions de vies sont sauvées chaque année grâce à cet acte simple.

L'utilité d'un vaccin c'est de se protéger et de protéger les autres, notamment les personnes les plus fragiles de son entourage : nouveau-nés, femmes enceintes, personnes souffrant d'une affection contre-indiquant la vaccination, personnes âgées, etc.

Le Vaccin contre la grippe

Le vaccin contre la grippe est un vaccin inactivé **sans adjuvant**. C'est-à-dire qu'il contient le virus dans une forme inoffensive (fragmentée et stérilisée). Il va permettre au système immunitaire d'avoir en mémoire les anticorps pour combattre le virus. L'organisme sera ainsi en capacité de réagir rapidement et efficacement au contact de ce virus.

Les souches du virus de la grippe en circulation ne sont pas les mêmes d'une année à l'autre et la durée de protection du vaccin s'estompe après quelques mois. C'est pourquoi **il faut se faire vacciner chaque année**.

Prise en Charge du Vaccin

La Caisse prend en charge le vaccin contre la grippe à 100% pour :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes atteintes de certaines affections de longue durée, quel que soit l'âge
- Les femmes enceintes

Le vaccin antigrippal est remboursable uniquement pendant la période de vaccination : **entre octobre et janvier**

Après la Vaccination, Les Symptômes à Surveiller

Quelques minutes de surveillance pour vérifier que tout est en ordre.

La réaction allergique au vaccin a lieu au maximum dans les 15 minutes qui suivent l'injection. C'est pour cela que votre pharmacien vous propose de patienter quelques instants à l'officine après l'injection.

Généralement **après la vaccination** on ressent une légère douleur au niveau du point d'injection. Il se peut également qu'il y ait une rougeur et un léger pic fiévreux (paracétamol conseillé)*.

Aucune inquiétude à avoir.

**Si toutefois la fièvre persiste au-delà de 24h, il est préférable de consulter un médecin.*



